



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Mercredi 21 août 2019 à 19 heures

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 21 août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Serge CUCULIERE, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Michel BERNABEU, Isabelle ALIBERT, Nathalie CHAUVET, Isabelle BAINÉE, Terry ADGE, Paula SERRANO, Jacques LLORCA, Danièle NESPOULOUS, Fabrice CLASTRE.

Etaient absents excusés avec procuration :

Florence SANCHEZ a donné pouvoir à Michel BERNABEU,

Danielle BOURDEAUX a donné procuration à Ghislain NATTA,

Jean-Louis LAFON a donné procuration à Jacques ADGE,

Marianne ARRIGO a donné procuration à Yolande PUGLISI,

Pierre CAZENOVE a donné procuration à Fabrice CLASTRE,

Delphine REXOVICE a donné procuration à Jacques LLORCA

Absents excusés :

Pascal GIUGLEUR, Jeanne TABARIES, Jean-Claude PAGNIER, Sonia REBOUL, Stanislas THIRY, Bernadette FERRAILOLO, Gilles FOUGA, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19H20.

I/ Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité

II/ Enumération des décisions du Maire

N° 2019-12 – Il s'agit de désigner notre avocat dans la défense des intérêts de la commune dans le dossier SCI MMM –POILPRE

N°2019-13 – Il s'agit de signer une convention de prestation de services avec l'association Plateforme dans le cadre de l'organisation de la fête de la musique

N°2019-14 – Il s'agit de signer une convention de prestation de service avec la société Pygmasoft éditeur de Thau info

N°2019-15 – Il s'agit de passer un MAPA pour le marché de travaux sur les réseaux pluviaux du boulevard du riverain

N°2019-16 – Il s'agit de passer un MAPA pour le marché de maîtrise d'œuvre voirie et travaux

N°2019-17 – Il s'agit de signer une convention de prestation de service avec la société Proxiel

N°2019-18 – Il s'agit de désigner notre avocat dans la défense des intérêts de la commune dans le dossier RITTER

N°2019-19 - Il s'agit de désigner notre avocat dans la défense des intérêts de la commune dans le dossier COLOMBAR

N°2019-20 - Il s'agit de désigner notre avocat dans la défense des intérêts de la commune dans le dossier BERNARDINI-ESPINAS

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

1°) INTERCOMMUNALITE - Modification statutaire du SIAE des communes du Bas Languedoc

2°) INTERCOMMUNALITE - Modification statutaire Sète Agglopolè Méditerranée

3°) FINANCES - Clôture du Budget annexe SEJ à compter du 1^{er} janvier 2020

4°) FINANCES - Transmission électronique des documents budgétaires

5°) FINANCES – Subvention exceptionnelle Crèche des Petites Pousses

6°) AFFAIRES SCOLAIRES – Participations au frais de scolarité en classe ULIS

7°) RESSOURCES HUMAINES - *Création d'un poste animateur principal 2e classe (Filière animation)*

8°) RESSOURCES HUMAINES – *Vacations*

RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE - Modification statutaire du SIAE des communes du Bas Languedoc

Rapporteur Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : INTERCOMMUNALITE - Modification statutaire Sète Agglopôle Méditerranée

Monsieur VALTIERRA

ADOpte A LA MAJORITE

(5 abstentions)

RAPPORT N° 3 : FINANCES - Clôture du Budget annexe SEJ à compter du 1^{er} janvier 2020

Monsieur NATTA

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 4 : FINANCES - Transmission électronique des documents budgétaires

Monsieur NATTA

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 5 : FINANCES – Subvention exceptionnelle Crèche des Petites Pousses

Monsieur NATTA

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : AFFAIRES SCOLAIRES – Participations au frais de scolarité en classe ULIS

Madame RAJA

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 7 : RESSOURCES HUMAINES - *Création d'un poste animateur principal 2e classe*

(Filière animation)

Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 8 : RESSOURCES HUMAINES – *Vacations*

Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 21h